



Vis caché sur voiture occasion

Par **diavolos**, le **09/04/2010** à **11:02**

Bonjour,

J'ai acheté une voiture en juillet 2009, à un mandataire Luxembourgeois. Cette voiture venait d'Allemagne (particulier).

Aujourd'hui, au cours d'une révision en concession en France, je viens d'apprendre que cette voiture avait été accidentée. Les réparations n'ont pas été faites correctement. Le garage me parle d'un gros vis caché.

Bien sur, je possède une facture de l'achat de cette voiture à la société Luxembourgeoise.

Quels sont les recours possible ?

Merci.